AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1148
FR0010533075-FS0593

18 mai 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

GROUPE EUROTUNNEL SE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 mai 2016, la société The Capital Group Companies, Inc.[1] (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 16 mai 2016, le seuil de 5% des droits de vote de la société GROUPE EUROTUNNEL SE et détenir 31 936 776 actions GROUPE EUROTUNNEL SE représentant autant de droits de vote, soit 5,81% du capital et 5,0003% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions GROUPE EUROTUNNEL SE sur le marché.

[1] Agissant en qualité d' « investment adviser » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).
[2] Sur la base d'un capital composé de 550 000 000 actions représentant 638 701 981 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.